

Syllabus

Licence

Professorat des
Écoles (LPE)

inspe.univ-nantes.fr

Editorial

Ce texte accompagne la maquette des trois années de la licence Professorat des écoles (LPE). Il vise à expliciter la logique de formation, les choix pédagogiques et les conditions de mise en œuvre de cette maquette dans les différents sites de formation de l'Inspé l'académie de Nantes.

Cette maquette s'inscrit dans le cadre du référentiel de formation des professeurs des écoles (mars 2026) et en conformité avec l'arrêté du 9 septembre 2025 fixant le cadre national de la Licence Professorat des Écoles, qui « structure le continuum de formation des professeurs du premier degré de la licence aux trois années suivant la titularisation » et « vise le développement progressif des compétences professionnelles en construisant une culture générale et professionnelle large, appuyée sur la recherche ».

Elle traduit une volonté de conduire les étudiants à maîtriser toutes les disciplines de l'école pour garantir la qualité de la polyvalence du professeur des écoles et ainsi à préparer au concours de recrutement positionné en fin de licence.

Elle ouvre également une réflexion sur les spécificités et les enjeux de l'enseignement primaire ainsi qu'une initiation à la recherche pour à la fois préparer au concours spécifique du CRPE et faciliter l'entrée en Master 2E Professorat des écoles qui est la suite logique de cette licence.

Elle s'articule avec des stages d'observation et de pratique accompagnée pour permettre une découverte progressive du métier de professeur des écoles.

Introduction

La licence Professorat des écoles a pour objectif de former les étudiants au métier d'enseignant du premier degré dans toutes ses dimensions.

La formation vise à accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel en articulant théories, pratiques, observations et analyses.

Elle articule les savoirs à enseigner et savoirs pour enseigner.

Elle permet d'engager le développement d'une culture professionnelle de professeur des écoles.

Elle prépare au concours de recrutement des professeurs des écoles pour toutes les épreuves d'admissibilité et d'admission et à la poursuite d'études en Master enseignement et éducation mention professorat des écoles.

I. Organisation générale des trois années de la Licence

La Licence PE est constituée de 3 unités d'enseignement (UE) dont les enseignements sont en conformité avec les objectifs du référentiel de formation et adaptés aux besoins des étudiants.

La répartition horaire des enseignements est en correspondance avec l'arrêté fixant le cadre national de la LPE.

La thématique transversale **Transition Écologique pour un Développement Durable** est présente dans l'UE1 et son volume horaire est conforme à l'arrêté fixant le cadre national de la LPE avec 30 heures de formation.

En préparation du master M2E, les autres thématiques transversales sont présentes dans la maquette avec le même volume horaire qu'en Master (sur les trois années) : 18h minimum consacrées à **l'égalité filles-garçons**, au moins 25 heures relatives à la scolarisation des **élèves à besoins éducatifs particuliers** et 36 heures sont consacrées à la **laïcité et valeurs de la République**. Ces objets sont donc à penser de manière spiralaire entre Licence et Master.

Le volume horaire 20 heures par an dédié au **numérique** doit intégrer l'ensemble des UE avec une dimension disciplinaire pour apprendre et se former, pédagogique comme ressources pour enseigner et faire apprendre, de recherche, de veille, de communication et de coopération.

Ce syllabus est complété par des fiches Repères détaillant ces thématiques transversales.

II. Description pédagogique de chaque unité d'enseignement

UE1 - MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES POUR ENSEIGNER À L'ÉCOLE - 120 ECTS - 40 ECTS PAR ANNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation dispensée dans cette UE vise à développer deux axes :

Éléments académiques :

- Maîtriser les savoirs académiques pour l'ensemble des disciplines enseignées à l'école niveau cycle 4 (pour le concours).
- Appréhender les programmes scolaires du cycle 1 au cycle 3
- Mettre en place des démarches et propositions didactiques

Éléments transversaux :

- Avoir conscience des éléments de contexte (classes multi-niveaux, classes dédoublées, etc)
- Appréhender la prise en compte de la diversité des élèves et les enjeux éducatifs (scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, valeurs de la République dont laïcité, égalité fille-garçon, etc.) dans la conception des enseignements en lien avec les stages et/ou adaptation territorial
- Développer sa culture pour utiliser des outils numériques dans chaque discipline et comme ressources pour enseigner et faire apprendre

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les trois années de licence, sous forme de Travaux Dirigés pour les EC1.1 à EC1.8 et de Travaux Pratiques pour l'EC2 : approfondissement disciplinaire.

Cette UE représente un volume horaire important de la formation avec 1110h sur 1590h

Chaque semestre a une répartition horaire identique pour les EC1.1 à EC1.7. L'EC1.8 à une répartition horaire équivalente par an (10h) et pour l'EC2 de 20h par an. Pour cet EC, selon les modalités du concours, des évolutions sont possibles.

Tous les étudiants auront accès à « écri+ » : dispositif public de formation et de certification des compétences en expression et compréhension écrites du français. Une certification ou attestation de fin de formation leur sera délivrée en L3.

CONTENUS

EC 1 à EC 7 : Maîtriser les savoirs disciplinaires pour enseigner à l'école les mathématiques, français, sciences et technologie, histoire, géographie, éducation morale et civique, l'éducation physique et sportive, une langue vivante étrangère et éducation artistique et culturelle

Il s'agit, dans ces EC, de garantir la polyvalence disciplinaire des étudiants par l'appropriation des savoirs dans toutes les disciplines de l'école. Une articulation progressive vers des démarches et propositions didactiques est à mettre en place en s'appuyant sur les apports de la recherche dans chacun des champs disciplinaires, ainsi que dans d'autres disciplines (épistémologie, histoire des disciplines, sciences du langage, etc.).

En relation avec l'UE2, il est nécessaire de faire du lien avec des éléments transversaux : l'accessibilité, la diversité des apprenants, le numérique pour l'enseignant et pour la classe pour chaque discipline, l'égalité fille/garçon, les valeurs de la République, les éducations à, les parcours, etc.

Les trois cycles doivent être abordés dans les propositions didactiques. Penser aux 3 cycles de manière spécifique et identifiée.

La préparation au concours (admissibilité et admission) est incluse dans le volume horaire de chacune des disciplines.

La formation à la pensée informatique doit s'articuler entre mathématiques et technologie de la L1 à la L3.

Pour ce qui est de la LVE, sur le volume horaire de 36h année, 6h seront consacrées à :

- Comment l'enfant apprend les langues ? (Développement de l'enfant) en L1
- Le plurilinguisme, le multiculturalisme en L2 et L3

EC 8 : Se former aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (3 ECTS)

Cet EC vise à sensibiliser les étudiants autour des thématiques :

- Biodiversité et sa préservation,
- Changement climatique incluant l'atténuation et l'adaptation,
- Ressources et leur disponibilité (incluant l'énergie),
- Transition juste et équitable,
- Limites planétaires

Et à les former pour permettre des mises en œuvre de projets autour du développement durable en école (en master et après)

Les 5 thématiques ne seront pas toutes nécessairement abordées durant les 3 années de formation.

Chaque site de formation, selon ses capacités propres, choisira ses thématiques.

Quelques soient les thématiques retenues, les enseignements TEDS nécessitent diverses approches et une progressivité.

EC 9 : Approfondissement disciplinaire

L'approfondissement disciplinaire concerne toutes les disciplines de l'école.

Selon la version « définitive » du concours L3 titulaires d'une LPE des ajustements seront à prévoir.

Pour le moment, les heures sont réparties également sur les 3 années de formation soit 20h par an sans fléchage disciplinaire.

En L1 et L2 : chaque site de formation, selon les profils constatés des étudiants, peut organiser ce volume horaire pour répondre au mieux aux besoins de ceux-ci. Possiblement dès la L2 et en L3, ce volume horaire peut être utilisé pour les préparations au concours pour les épreuves d'admissibilité et d'admission (selon les modalités de concours retenues).

UE2 – AGIR AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE - 30 ECTS - 10 ECTS PAR ANNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation dispensée dans cette UE vise à apporter connaissances et réflexions avec des approches variées sur :

Éléments académiques :

- **Les acteurs :** l'enfant, l'élève, l'école, les parents d'élève, l'enseignant, l(es)équipe(s) enseignante(s), les partenaires, ...
- **Les cadres :** la société, la République, le service public, le(s) système(s) éducatif(s), les droits et obligations, ...
- **Les enjeux :** le sens et finalités de l'école, l'école pour tous, le développement de l'enfant, le vivre ensemble,

Ces éléments sont articulés avec les stages et prennent appui sur les apports de la recherche dans différents champs disciplinaires (philosophie, sociologie, psychologie, droit, histoire, etc.)

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les trois années de Licence, sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques. Ces derniers seront en L3 dans le cadre de la préparation aux oraux du concours.

Cette UE représente un volume horaire de 240 heures avec une répartition de 80h en L1, 88h en L2 et 72h en L3.

CONTENUS

EC1 – Développer une éthique professionnelle au sein de l'École et de la République

Cet EC, vise à apporter des connaissances et à amener à réfléchir sur les valeurs et principes de la République (dont la laïcité) pour les partager, le sens et les finalités de l'École, les inégalités socio-scolaires et comment contribuer à les réduire, les dimensions éthiques du métier.

EC2 – S'engager au sein de la communauté éducative et du service public

Cet EC, vise à apporter des connaissances et à amener à réfléchir sur le système éducatif et ses enjeux actuels en lien avec son histoire et celle des autres pays, le cadre réglementaire pour s'y situer, les relations avec les partenaires de l'école, la collectivité de rattachement, les parents, la protection de l'enfance. Comprendre la nécessité de coopérer au sein d'un collectif. Des liens peuvent être faits avec les compétences professionnelles.

Les dimensions éthiques et déontologiques du métier sont abordées.

En L3, une partie des heures sera consacrée à la préparation de l'oral 2.

EC3 – Favoriser le développement des élèves et le climat scolaire

Cet EC, vise à apporter des connaissances et à amener à réfléchir sur le développement de l'enfant (éléments sur le développement moteur, cognitif, affectif et social, les mécanismes et les processus d'apprentissage, les modalités d'apprentissages pour chaque cycle), la dynamique inclusive et la diversité des élèves, l'égalité fille/garçons, la lutte contre les discriminations (sociales, culturelles et identitaires), l'éducation prioritaire, les conditions favorisant un climat scolaire propice aux apprentissages.

EC4 – S'approprier des démarches pédagogiques répondant aux enjeux transversaux et inclusifs de l'Ecole

Cet EC, vise à apporter des connaissances et à amener à réfléchir sur les problématiques métiers permettant la mise en œuvre de l'enseignement en tenant compte des enjeux pédagogiques : séances, séquences, consignes, évaluations, socle, programmes, gestion de la classe, classes multi-niveaux, éducations à, aménagements de la classe en fonction des intentions, parcours de l'élève, liaisons maternelle/élémentaire et élémentaire/collège, l'interdisciplinarité.

Les approches doivent prendre en compte l'accessibilité de tous les élèves aux enseignements (conception universelle des apprentissages).

UE3 – ÊTRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL - 30 ECTS - 10 ECTS PAR ANNÉE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation dispensée dans cette UE vise à :

- Apporter les bases méthodologiques
- Construire une posture réflexive et scientifique
- Travailler en équipe
- Aborder le numérique pour apprendre, coopérer, communiquer et se former

Ces éléments sont articulés avec les stages et prennent appui sur les apports de la recherche dans différents champs disciplinaires (philosophie, sociologie, psychologie, droit, histoire, etc.)

MODALITÉS

Le volume horaire est réparti sur les trois années de Licence, sous forme de Cours Magistraux, de Travaux Dirigés et de Travaux Pratiques.

Cette UE représente un volume horaire de 240 heures et avec une répartition de 80h en L1, 79h en L2 et 81h en L3

L'EC1 – S'initier à la recherche a un volume horaire de 24h entre le semestre 2 et le semestre 6

L'EC2 – Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève par des cadres de recherche et construire son projet professionnel a un volume horaire de 93h réparties sur les 3 années en lien avec les stages

L'EC3 - adaptation à chaque territoire à une répartition de 40h par an pour mettre en œuvre un projet collectif et polyvalent.

Le suivi projet professionnel/tutorat est de 1h par an pour accompagner l'étudiant tout au long de l'année universitaire pour la construction de son projet professionnel, en lien avec les stages et la formation, formalisée dans un portfolio.

CONTENUS

EC1 – S'initier à la recherche

Cet EC vise à apporter aux étudiants les premiers outils de la recherche :

- lire un article scientifique,
- constituer une fiche de lecture,
- connaître le processus de diffusion de la recherche,
- connaître la nature des différences sources consultées/utilisées,
- faire une recherche bibliographique (ex. : Cairn, archive ouvertes HAL, etc),
- savoir gérer des ressources (ex. : Zotero),
- appréhender les enjeux éthiques et déontologiques de la recherche
- être en mesure de problématiser (du problème à la problématique)
- découvrir les outils méthodologiques de la recherche : récoltes et analyses des données

pour permettre un développement de compétences d'observation, d'analyse et d'évaluation.

Il n'est pas demandé aux étudiants de réaliser un mémoire de recherche.

EC2 – Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève par des cadres de recherche et construire son projet professionnel

Cet EC vise, en lien avec les stages, à installer une posture réflexive. Les cadres d'analyse issus de la recherche sont utilisés pour analyser l'activité enseignant et élève. Alliés aux outils de pratiques réflexives, les cadres de recherche se posent en outils pour penser des situations concrètes et analyser le travail réel.

La construction du projet professionnel se met en place par l'accompagnement des stages (amont/aval), l'ouverture à des métiers dans les champs de l'éducation/la formation et la constitution d'un portfolio

Le numérique trouve sa place dans cet EC pour la construction du projet professionnel. Le numérique pour apprendre, coopérer, communiquer et se former. L'usage de l'IA sera également abordé.

5 premières compétences en L1, 5 suivantes compétences en L2 et 6 dernières compétences en L3

Niveau 4 attendu à l'université

La prise en main des outils numériques donne lieu à une évaluation des compétences numériques basée sur le référentiel du CRCN (cadre de référence des compétences numérique) et validée par une certification PIX.

EC3 – Mettre en œuvre un projet collectif et polyvalent

Chaque site de formation, en fonction de ses possibilités et partenariats, propose aux étudiants des projets autour des parcours, des éducations à, de l'interdisciplinarité, etc. Les modalités d'organisations sont propres à chaque site.

Suivi projet professionnel / tutorat

Le suivi projet professionnel doit permettre de faire un état des lieux de l'avancement du projet étudiant avec l'appui de son portfolio qu'il devra constituer dès la L1

Il faut entendre que ce suivi est réalisé sur l'année universitaire avec plusieurs temps de rencontres qui peuvent être des temps regroupés à plusieurs étudiants..

